

Réf: Dossier 313579

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ACADEMIE DES ANGES » en abrégé « ACADA »

Siège Abidjan, Songon, SONGON BIMBRESSO CITE
BEL HORIZON LOT 160 ILOT 14 ; 31 BP 64 ABIDJAN 31, Lot
160, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/04/2024 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 25/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACADEMIE DES ANGES » en
abrégé « ACADA »

Objet : -GARDERIE D'ENFANTS, CRECHE ;
-ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, SCOLAIRE ;
-TOURISME SCOLAIRE, ORGANISATION DE JEUX
ET ACTIVITES DESTINES A LA PETITE ENFANCE ;
-PRESTATIONS DE SERVICES

ET PLUS GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS
POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU
INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU A TOUS OBJETS
SIMILAIRES OU CONNEXES SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER
L'EXECUTION OU LE DEVELOPPEMENT, NOTAMMENT
L'ACQUISITION DE BREVETS, LICENCES, PROCEDES DE
FABRICATION LE CAS ECHEANT ET MARQUES DE
FABRIQUE.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Songon, SONGON BIMBRESSO CITE
BEL HORIZON LOT 160 ILOT 14 ; 31 BP 64 ABIDJAN 31, Lot
160, Ilot 14

Dirigeant(s) Mme KANGAH AMENAN JUDITH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05011 du 21/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29862/GTCA/RC/2024 du 21/05/2024

